

LA GALERIE, CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE NOISY-LE-SEC

RÉSIDENCE D'ARTISTE Appel à candidatures 2026-2027

Dates de la résidence : 28 septembre 2026 – 5 avril 2027
Date limite pour l'envoi des candidatures : 25 mai 2026 inclus

La Galerie, centre d'art contemporain d'intérêt national de Noisy-le-Sec accueille chaque année un-e artiste en résidence pour une durée de six mois, avec le soutien spécifique du Département de la Seine-Saint-Denis. Le centre d'art accompagne l'artiste de son soutien artistique, logistique et financier. Cette résidence donne lieu à des productions d'œuvres tout en prenant en considération le territoire élargi du centre d'art.



Atelier-résidence de La Galerie

Conditions de la résidence

Bourse de résidence : 7 500 € / Production d'œuvres : 7 000 €

L'artiste réside dans un atelier-logement meublé de 90 m² mis à disposition gracieusement et situé en centre-ville de Noisy-le-Sec (RER E à 10 minutes de Paris et ligne 11 à 5 minutes de Paris) à proximité du centre d'art.

La Galerie, centre d'art contemporain

Entre une création exigeante, ouverte sur le monde et ses défis, et une transmission adaptée à chacun-e, la programmation du centre d'art contemporain d'intérêt national de Noisy-le-Sec tend à refléter la diversité des arts visuels actuels, à travers des problématiques esthétiques et sociétales variées. Ancrée dans un contexte urbain et social spécifique, La Galerie contribue au dialogue entre les artistes, les publics et les acteur·rice·s du territoire.

La Galerie est labellisée centre d'art contemporain d'intérêt national. Elle est financée par la Ville de Noisy-le-Sec, avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France – Ministère de la Culture, du Département de la Seine-Saint-Denis et du Conseil régional d'Île-de-France.

La résidence d'artiste de La Galerie reçoit le soutien spécifique du Département de la Seine-Saint-Denis.

La Galerie est membre de

- DCA, association française de développement des centres d'art : www.dca-art.com
- Tram, réseau art contemporain Paris/Île-de-France : www.tram-idf.fr
- Arts en résidence – Réseau national : www.artsenresidence.fr
- BLA! Association des professionnel·le·s de la médiation en art contemporain

Liste des artistes en résidence

- Camille Benarab-Lopez (née en 1989) / résidence 2025-2026
- Auriane Preud'homme (née en 1992) / résidence 2024-2025
- Réda Bousella (né en 1994) / résidence 2023-2024
- nadjim bigou-fathi & soto labor (nés en 1990 et 1993) / résidence 2022-2023
- Carla Adra (née en 1993) / résidence 2021-2022
- Chloé Serre (née en 1986) / résidence 2020-2021
- Charlotte Khouri (née en 1985) / résidence 2019-2020
- Tarek Lakhrissi (né en 1992) / résidence 2018-2019
- Félicia Atkinson (née en 1981) / résidence 2017-2018
- Liv Schulman (née en 1985) / résidence 2016-2017
- Jagna Ciuchta (née en 1977) / résidence 2015-2016
- Julien Creuzet (né en 1986) / résidence 2014-2015
- Nicolas Momein (né en 1980) / résidence 2013-2014
- Florentine et Alexandre Lamarche-Ovize (nés en 1978 et 1980) / résidence 2012-2013
- Pauline Curnier Jardin (née en 1980) / résidence 2011-2012
- Estefanía Peñafiel Loaiza (née en 1978) / résidence 2010-2011
- Davide Balula (né en 1978) / résidence 2009-2010
- Hugo Pernet (né en 1983) / résidence 2008-2009
- Dominique Blais (né en 1974) / résidence 2007-2008
- Simon Boudvin (né en 1979) / résidence 2006-2007
- Julien Discrit (né en 1978) / résidence 2005-2006

Critères de sélection

Admissibilité

Résidence ouverte à un·e artiste de la scène française, dont le travail artistique est l'activité principale, sans limite d'âge et ayant terminé ses études.

Dossiers de candidature

Les candidatures sont à envoyer uniquement par courriel à l'adresse : lagaleriecac@gmail.com

Date limite d'envoi des dossiers : 25 mai 2026 inclus

La sélection se déroule en deux temps :

1. Réception des candidatures

Les candidatures devront comporter seulement 3 pièces jointes au format PDF.

- 1 biographie (CV) avec les coordonnées complètes de l'artiste, date de naissance, lieu de vie actuel.
 - 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste.
- Pour les artistes utilisant l'image en mouvement ou le son, merci d'inclure des liens internet.
- 1 note d'intention pour la résidence de La Galerie de 10 lignes maximum.

Poids maximum de l'ensemble : 4 Mo. Attention, aucun document Word ne sera accepté.

2. Présélection et jury

Un comité constitué de l'équipe de La Galerie, ainsi que d'une personnalité experte invitée, sélectionnera 4 artistes.

Personnalité experte invitée pour le jury 2026 : Noelia Portela.

Il·elle·s devront fournir un projet développé pour la résidence. Dans son processus de création et dans sa diffusion, le projet de résidence tiendra compte du territoire et de son contexte, de ses acteur·rice·s, de ses structures culturelles, associatives et scientifiques, à l'échelle de la ville, du département et de la région.

Les enjeux sociaux et territoriaux, actuels et à venir, propres à Noisy-le-Sec et à la Seine-Saint-Denis (inclusion et partage des savoirs, écoresponsabilité, mise en perspective des patrimoines et patrimoines matériels et immatériels...) pourront être pris en considération par les candidat·e·s.

Les 4 candidat·e·s présélectionné·e·s recevront un courriel mi-juin 2026 et une invitation à présenter leur projet devant un jury constitué du comité de sélection et des partenaires de La Galerie fin juin 2026.

Une indemnité de 250 € sera versée à chaque candidat·e présélectionné·e qui aura remis un projet.

Les candidat·e·s non retenu·e·s recevront un courriel à la suite du jury, début juillet 2026.